



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME #2023-00047

rue Roch (secteur ville)
Lot numéro 2 364 440 du cadastre du Québec

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 17 janvier 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser sur le lot 2 364 440, sis sur la rue Roch (secteur ville), à ce que la marge arrière du bâtiment principal soit de 4,81 m plutôt que de 7,5 m comme prévu à la grille de spécifications H-38 de l'annexe B du Règlement de zonage #577, ainsi qu'à ce qu'un terrain de stationnement soit situé en cour avant pour un bâtiment d'habitation trifamiliale isolée, alors que cet emplacement est prohibé lorsque le terrain de stationnement n'est pas situé en façade d'une entrée de garage (art. 9.1.8, R577).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 13 décembre 2023.

La greffière,



FLAVIE ROBITAILLE